

## **Le temps des crises :**

### **vie associative et migrantes de l'Afrique et des Balkans en Europe**

Andrea Gerstnerova

L'analyse de la littérature, ainsi que du discours médiatique ou associatif, laissent entendre qu'en temps de récession économique, les migrants sont moins désirés sur le marché du travail européen que dans des périodes d'expansion. Ce changement d'appréciation se reflète également dans les relations intercommunautaires entre la société d'accueil et certains groupes d'immigrés, justement preneurs des emplois mis à mal par la crise. Cette dernière rend plus vulnérables les personnes déjà menacées par la pauvreté et l'exclusion, alors qu'elles sont confrontées à des discriminations multiples : les primo-arrivants, les personnes seules, les jeunes, les mères monoparentales... bref, les femmes en grande partie.

Dans cette note, nous envisageons les liens avec les organismes associatifs des migrantes de l'Afrique subsaharienne et des Balkans installées en Europe occidentale. Trois pays de destination sont dans le point de mire : le Luxembourg, la République tchèque et la Belgique (Gerstnerova, 2014).

L'observation montre qu'au *Grand Duché de Luxembourg*, la répartition des femmes et des hommes dans le groupe des migrants des Balkans et du Cap-Vert (les plus nombreux au sein des immigrés hors UE) est quasi égalitaire. Elle présente entre 46 et 53 % des migrants en 2012. Cette densité occasionne une forte activité associative en particulier en faveur des primo-arrivantes. Par exemple, la Fédération des Associations africaines de Luxembourg a lancé, en novembre 2009, un appel au ministre de l'Immigration pour la régularisation des femmes sans-papiers qui résident au Grand-Duché.

On sait également que les migrants contactent souvent tard les associations d'entraide qui leur sont dédiées, après avoir épuisé toutes les pistes au sein de leur réseau familial ou ethnique. Par contre, d'après les travailleurs sociaux luxembourgeois, en général, les femmes immigrées se confient plus facilement que les hommes aux services sociaux et aux associations, elles n'attendent pas la dernière minute pour régler une situation. Elles constituent d'ailleurs la majorité des usagers au sein des principales associations d'aide aux migrants dans ce pays.

En *Belgique*, selon nos estimations, environ 56 % de la population d'origine congolaise est naturalisée (dont 50 % de femmes). En comparaison avec d'autres estimations (dont les travaux de la Fondation Roi Baudouin, en 2008, ou ceux du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, la même année), cette valeur se situe dans la fourchette des 40 % à 64 % de Congolais de Belgique. On constate que la proportion des femmes au sein de l'immigration congolaise dans ce pays a toujours été de +/- 50 %, et ce depuis les années 80.

Pour ce qui est des migrants originaires des Balkans en Belgique, environ 60 %, également, ont désormais la nationalité belge, dont 50 % de femmes. Le nombre de résidents légaux de nationalité ou d'origine d'un des pays balkaniques dépasse 42 000 personnes. La moitié de cette population est installée en Flandre. Ces volumes sont à comparer avec les 320 000 personnes issues du Maghreb et les 160 000 résidents originaires de Turquie, deux des plus grandes populations hors Union européenne de la Belgique, installées principalement à Bruxelles et en Flandre, depuis les années 60 et 70. Ces données témoignent de l'ancienneté des migrations hors UE vers la Belgique.

Le lien des migrantes des Balkans et de l'Afrique subsaharienne avec le tissu associatif de Belgique se tisse surtout sur les champs de l'apprentissage de la langue française (ou néerlandaise) et la recherche de formations ou d'emploi. Certaines responsables associatives dont l'action vise ce public constatent que les migrantes sont vite découragées de faire homologuer leurs diplômes obtenus dans leur pays d'origine. Elles laissent souvent tomber leurs ambitions. Si certaines immigrées s'essayent aux études supérieures en Belgique, la plupart sont orientées vers des emplois faiblement qualifiés.

Selon la Direction générale « Emploi et marché du travail » (2012), près de 40 % des personnes de nationalité congolaise (RDC) actives en Belgique sont au chômage. Le taux d'activité de cette population est de 80 %. Ces proportions sont identiques chez les femmes et les hommes et ne varient que peu depuis 2008. Quant aux populations issues des Balkans, le manque de données économiques à leur propos est flagrant. Toutefois, le taux moyen de chômeurs parmi les groupes de travailleurs non UE dépasse les 45 % depuis 2001. Selon certains observateurs, ces dernières années on ressent plus de difficultés encore. Les exigences linguistiques et la concurrence avec d'autres populations sont de plus en plus dures, « *même pour des postes de femme de ménage à domicile !* », dit le président de la Plateforme des communautés africaines de Flandre.

Face à ce type de situations, vécues comme injustes, on voit, en Belgique, un réseau d'associations de migrants émerger ces 30 dernières années. Animées notamment par des femmes, elles s'adressent souvent à des groupes de migrantes.

C'est ainsi que dès les années 80, le paysage associatif des subsahariens en Belgique commence à se complexifier. De plus en plus, des associations de migrants perdent leur ancien caractère national ou régional en faveur d'un nouveau caractère local. Aujourd'hui, de nombreuses associations sont « collées » à la réalité

socioéconomique et culturelle du quartier ou de la commune où elles se situent. L'esprit militant qui a longtemps prévalu dans l'action des associations de migrants a aujourd'hui laissé une large place à la gestion quotidienne des différents problèmes auxquels sont confrontées ces populations, des difficultés telles que les questions scolaires, la formation professionnelle des jeunes ou encore les activités sportives et culturelles.

Il en est de même de la population originaire des Balkans. On voit certaines associations de migrantes albanaises, par exemple, offrir à leurs membres, de plus en plus mélangés tant au niveau des origines que des générations, ou même du genre (!), un accompagnement linguistique et social, estimé comme très nécessaire par les participantes et les organisatrices : « *Selon nos expériences, les cours de français (ou de néerlandais), ainsi que l'orientation vers des formations professionnelles, renforce considérablement la confiance des migrantes précipitées vers la Belgique en raison de guerres, et améliore leur position sur le marché du travail* », dit la directrice d'une de ces structures en région de Liège.

En République tchèque, enfin, dont le contact avec une immigration massive est récent, la répartition des femmes et des hommes dans le groupe de migrants observés, subsahariens, d'une part, et des Balkans, d'autre part, est assez inégalitaire. Cette situation est liée à l'histoire encore courte de l'immigration vers ce pays de l'Europe centrale. Au total, 75 % des migrants subsahariens (plus de 80 % des migrants nigériens) et 65 % des migrants issus des Balkans sont des hommes. Si cette inégalité numérique différencie le cas tchèque des deux autres pays étudiés, selon les responsables des Centres d'intégration des étrangers en Tchéquie, les femmes immigrées non communautaires sont davantage exposées à la précarité de l'emploi, au licenciement, à la pauvreté durant la crise économique, tout comme en Belgique et au Luxembourg. En cas de perte d'emploi, elles restent souvent chômeuses de longue durée ou elles échappent au gouffre du chômage en prenant un congé de maternité, prolongé ensuite d'un congé parental. En République tchèque, le congé de maternité et le congé parental peuvent durer au total jusqu'à 4 ans à partir de la naissance du bébé, pour les personnes présentes légalement sur le territoire.

La situation des migrantes sur le marché de l'emploi est, bien entendu, liée à la situation globale de leur groupe. On constate par exemple qu'en 2011, 47 % de travailleurs nigériens de Tchéquie sont indépendants... Ils représentent 37 % de travailleurs indépendants subsahariens situés à Prague. Près de 19 % de tous les salariés subsahariens et 14 % de tous les travailleurs indépendants subsahariens sont des femmes. Ces chiffres sont stables depuis le début de la crise économique de 2008.

**Référence**

Gerstnerova A. (2014), *Temps de crise, vie associative et migrants de l'Afrique subsaharienne et des Balkans en Europe*, Paris : L'Harmattan.